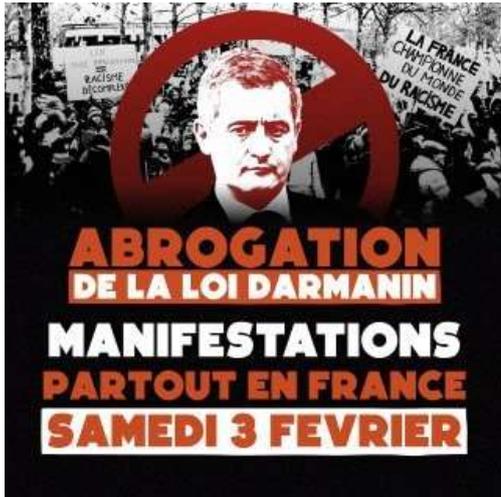


LYON - 14h30 - PLACE BELLECOUR

MANIFESTATION

SAMEDI 3 FÉVRIER 2024

CONTRE LA LOI DARMANIN



Ce jeudi 25 janvier, au moment où se tenait un rassemblement à proximité, a eu lieu le rendu du Conseil constitutionnel sur la loi Darmanin. Même s'il a retiré un certain nombre de dispositions, ce qui en reste demeure l'une des pires lois de la Ve République, une loi anti-immigré et anti-ouvrière qui facilitera grandement les conditions d'expulsions, qui ne respecte pas les droits fondamentaux, qui rendra

plus précaire l'accueil des réfugiés et plus difficiles les conditions de vie, pas seulement des Sans-papiers, mais de l'ensemble des personnes d'origine étrangère. Pour cela, nous appelons à une nouvelle journée nationale de manifestations le samedi 3 février 2024 prochain.

ABROGATION DE LA LOI ASILE IMMIGRATION !

La loi Asile Immigration, votée le 19 décembre 2023, marque un tournant que nos collectifs, associations, syndicats, organisations ne peuvent accepter. Elle reprend de nombreuses idées de l'extrême droite comme la préférence nationale et aura des conséquences terribles sur la vie de centaines de milliers d'habitantes étrangères sur le sol français. Il s'agit de la loi la plus régressive depuis 40 ans. Cette loi raciste et xénophobe restreint le droit au séjour, accentue considérablement la répression. En outre, ce 19 décembre, les parlementaires ont fait sauter des digues jusque-là infranchissables via l'attaque contre l'hébergement d'urgence, l'instauration de la "préférence nationale" par le durcissement de l'accès aux prestations sociales dont les allocations familiales et les aides aux logements, par les restrictions au droit du sol, les attaques contre le séjour des personnes étrangères malades ou encore des étudiant.es non européen.nes.

Cette loi, telle que promulguée par Macron, va précariser davantage les travailleuses et travailleurs, les lycéens, les étudiants avec ou sans papiers. L'arbitraire préfectoral est encore renforcé, refoulement aux frontières, délivrance systématique des OQTF et IRTF et allongement de leur durée, notamment pour les travailleuses et les travailleurs. Cette loi s'attaque aux libertés publiques, bafoue les droits fondamentaux tels que le droit au regroupement familial, le droit d'asile, réinstalle la double peine et fait honte à la France, qui prétend défendre des valeurs d'égalité entre toutes et tous. Nous exigeons donc l'abrogation de cette loi.

Nous appelons :

- **À soutenir toutes les luttes pour la régularisation des sans-papiers, notamment les grèves**
- **À empêcher l'application de cette loi en multipliant les actions de solidarité, de grèves, de refus.**

À manifester massivement sur tout le territoire le samedi 3 février, pour que cette loi soit abrogée, combattre le racisme, la xénophobie et défendre une politique migratoire d'accueil et de solidarité.

POURSUIVONS LA MOBILISATION SUR TOUT LE TERRITOIRE

CONTRE LA LOI DARMANIN SAMEDI 3 FÉVRIER 2024

Premiers signataires : Attac69, Assemblée des Gilets Jaunes Lyon et Environs, Collectif Hébergement en danger, Collectif Intersquats exilé.es 69, Collectif soutien migrants Croix Rousse, DAL, 2MSG, RESF 69, Collectif Palestine69, Soulèvement de la Terre-Comité local Lyon, V3DE, Libre pensée, MAN, Émancipation-69, UD CGT69, Union Syndicale Solidaires 69, FSU 69, Ensemble!, LFI, NPA, PG 69, REV, UCL69, La Jeune Garde Lyon, POI